



Chères consœurs, Chers confrères,

En ce début de Nouvelle Année, les élus et le secrétariat du CROPP des Hauts-de-France se joignent à moi pour vous souhaiter une Très Bonne et Heureuse année 2019, ils vous présentent leurs meilleurs vœux. Que cette nouvelle Année vous apporte joie, bonheur et santé ainsi que prospérité et réussite professionnelles, et tout ce que vous pouvez souhaiter pour vous et les vôtres.

Avec la territorialisation et de nouvelles élections en juin 2018, le CROPP Hauts-de-France a vu le jour avec une nouvelle équipe composée d'élus conscients de leur mission ordinale, de deux secrétaires très disponibles, à votre écoute tous les jours, un nouveau site internet de l'Ordre ludique, agréable répondant à vos demandes à votre disposition, je ne peux que vous inviter à le consulter régulièrement, avec une nouvelle organisation, de nouvelles perspectives dans le souci permanent de faire évoluer notre profession mais aussi une meilleure relation de l'Ordre avec les professionnels.

L'Ordre doit être qu'une seule entité, pour cela il nous faut rapprocher et resserrer le lien entre l'Ordre national, l'Ordre régional et les professionnels. Les 3 entités ne doivent en faire qu'une dans l'intérêt de l'Ordre et de notre profession.

Je vais donc avec vos élus régionaux délocaliser les conseils régionaux et vous inviter à venir nous rencontrer, nous serons accompagnés de conseillers nationaux dans 3 points différents des Hauts-de-France pour faciliter les contacts entre vous et vos élus.

Ces rencontres vont nous permettre de faire connaissance, d'écouter vos doutes, vos craintes, de répondre à vos questions, d'échanger, de communiquer et de vous donner une vision plus utile et positive de l'Ordre dans votre intérêt et celui de notre profession.

Pour que l'Ordre soit qu'une seule entité, de vrais échanges, de vrais partages, de l'information, de la communication, le tout dans le respect, sont nécessaires.

L'ONPP, avec son nouveau site internet, sa page facebook, les repères national et régional, met tout en œuvre pour améliorer l'information et la communication avec les professionnels. Le CROPP avec les échanges et partages lors de ses futurs rendez-vous avec vous va permettre de conforter entre CNOPP, CROPP et professionnels, dans l'intérêt de notre profession !

1 Éditorial

2 Rencontres ordinales / INFO / RAPPELS / Un pédicure-podologue à l'honneur

3 Juridictions du CROPP Hauts-de-France

4 Mouvements de tableau



CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE
DES PÉDICURES-PODOLOGUES
HAUTS-DE-FRANCE

41, rue de Valmy
59 000 LILLE
Tél. 03 20 50 80 79
contact@hauts-de-france.
cropp.fr

Permanences

Lundi, Mardi et jeudi
9 h > 12 h
Mercredi et Vendredi
9 h > 11 h

Directrice de la publication :
Véronique LEBRETON
Rédacteurs : Véronique
LEBRETON - Delphine DENIS
Dépôt légal : Février 2019
Tirage : 1124 exemplaires
N°ISSN : en cours

Pour 2019, nous allons prévoir des rencontres à Lille, puis à Amiens, puis Arras pour permettre à beaucoup de pédicures-podologues des anciennes régions qui sont dorénavant réunis en un seul territoire les Hauts-de-France de venir jusqu'à des points de rencontre et leur permettre de se rapprocher de nous élus de l'Ordre ; ces rencontres doivent être positives et constructives. Nous vous enverrons une invitation avec coupon-réponse par mail en vous notifiant la date et le lieu de nos rencontres.

Ce sera un réel plaisir de vous accueillir en souhaitant vous y voir nombreux.

Encore tous mes meilleurs vœux pour 2019.

Véronique LEBRETON

RENCONTRES ORDINALES

1^{ères} réunions pour échanger avec vos conseillers ordinaires :

26/03/19 à Lille

04/06/19 à Arras

01/10/19 à Amiens

(sur inscription au choix)

INFO

VOTRE NUMÉRO D'ORDRE

Suite à la fusion des CROPP Nord Pas de Calais et Picardie, votre numéro d'Ordre, qui correspond à votre identifiant de connexion au site internet de l'ONPP, a été modifié : seuls les deux premiers chiffres ont changé :

- pour les pédicures-podologues des départements du Nord (59) et du Pas de Calais (62), veuillez remplacer «31» par «32».

- pour les pédicures-podologues des départements de l'Aisne (02), de l'Oise (60) et de la Somme (80), veuillez remplacer «22» par «32».

OÙ TROUVER SON NUMÉRO D'ORDRE ?

Nous vous rappelons que vous trouverez notamment votre numéro d'Ordre sur votre caducée.

SITE INTERNET

Depuis juillet 2018, le site internet de l'Ordre national des pédicures-podologues a été restructuré.

Plus agréable et ludique, comme nous l'ont souligné plusieurs d'entre vous, nous vous invitons à le consulter régulièrement, vous y trouverez de nombreuses informations mais également des documents utiles tels que les contrats.

RAPPELS

• AFFICHAGE DES HONORAIRES

Nous vous rappelons que de nouvelles obligations en matière d'affichage des honoraires sont entrées en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2018. Pour de plus amples informations, nous vous invitons vivement à consulter le site internet de l'ordre national des pédicures-podologues : **onglet communication / rubrique actualités ordinaires / date de publication 23 août 2018.**

• RCP

Nous vous rappelons que vous devez nous faire parvenir la copie de votre attestation d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle (RCP) en cours de validité et ce, à chaque renouvellement.

(Article R.4322-78 du Code de déontologie)

• CHANGEMENT DE SITUATION

Vous devez nous informer sans délai de tout changement et modification survenant dans votre situation et vos conditions d'exercice.

(Article R.4322-32 du Code de déontologie)

Un pédicure-podologue à l'honneur

Monsieur Gérard PEYRAC, conseiller régional de la première heure s'est vu remettre le mercredi 10 octobre 2018 dans les locaux du CROPP Hauts-de-France la Médaille associative du service national, médaille d'or avec palme.

Nous lui adressons toutes nos félicitations.



JURIDICTIONS DU CROPP HAUTS-DE-FRANCE

> Chambre Disciplinaire de Première Instance

Le 07 septembre 2018, a eu lieu l'élection des membres de la Chambre Disciplinaire de Première Instance des Hauts-de-France.

La chambre disciplinaire de première instance comprend dorénavant, outre son président, deux collèges :

- Le **premier Collège** composé de deux membres titulaires et deux membres suppléants élus par le conseil régional ou interrégional parmi ses membres pour trois ans ;

- Le **deuxième Collège** composé de deux membres titulaires et deux membres suppléants élus par le conseil régional ou interrégional parmi les membres et anciens membres des conseils de l'Ordre dans les conditions prévues à l'article L. 4322-10, à l'exclusion des conseillers du conseil concerné en cours de mandat. Les mandats des membres ainsi élus sont de six ans, renouvelables par moitié tous les trois ans.

Xavier FABRE

Président titulaire

Premier conseiller à la cour administrative d'appel de Douai

Christophe BINAND

Président suppléant

Premier conseiller au tribunal administratif d'Amiens

MEMBRES DU 1^{ER} COLLÈGE

Anne-Catherine BOSSUET
Alexandre REMOND
Bernard SOREZ
Poste vacant

Assesseeur titulaire
Assesseeur titulaire
Assesseeur suppléant

MEMBRES DU 2ND COLLÈGE

Virginie BERTIN
Bruno DEMOULIN
Hugues LESAY
Poste vacant

Assesseeur titulaire
Assesseeur titulaire
Assesseeur suppléant

> Section des Assurances Sociales de la Chambre Disciplinaire de Première Instance

La section des assurances sociales de la chambre disciplinaire de première instance comprend outre son président quatre assesseurs dont deux sont désignés par le conseil régional et choisis en son sein. Les deux autres assesseurs représentent les organismes d'assurance maladie. Pour chaque assesseur titulaire nommé, sont nommés deux assesseurs suppléants dans les mêmes conditions que les assesseurs titulaires.

Le siège et le secrétariat de la section des assurances sociales de la chambre disciplinaire de première instance sont ceux de la chambre disciplinaire de première instance.

Cette juridiction comprend des assesseurs titulaires et des assesseurs suppléants représentant respectivement et paritairement la profession de pédicure-podologue et l'assurance maladie.

des assurances sociales (SAS) de la Chambre disciplinaire de première instance ont été désignés.

Le 7 septembre 2018 lors du Conseil régional constitutif suivant les élections de mai 2018, les membres assesseurs appelés à siéger à la section

1^{ER} COLLÈGE

Membres désignés par le conseil régional ou interrégional en son sein

2ND COLLÈGE

Membres représentant les organismes d'assurance maladie

2 membres titulaires et 4 suppléants

2 assesseurs représentant les organismes d'assurance maladie

FORMATION DE 2018

Thierry TROTTIER

Président

Vice-Président du tribunal administratif de Lille

Gérard PEYRAC
Bernard SOREZ
Anne-Catherine BOSSUET
Catherine RICHE-THIRY
Lionel GAGE
Alexandre REMOND

Assesseeur titulaire
Assesseeur titulaire
Assesseeur suppléant
Assesseeur suppléant
Assesseeur suppléant
Assesseeur suppléant

> Secrétariat du greffe

M^{me} Delphine DENIS
M^{me} Anne-Marie WLAZLO

MOUVEMENTS DU TABLEAU du 21/06/2018 au 31/12/2018

Inscriptions 2018

Nom	Prénom	Dép.	Nom	Prénom	Dép.
ANDALO	Raphaël	59	LESTIENNE	Juliette	80
BACQUET	Charlotte	80	LINEZ	Romain	59
BEAUCAMP	Florine	62	LOCQUENIES	Corentin	59
CABOT	Norine	60	LOUVEL	Charlotte	59
CADEAU	Jennifer	80	LUSSIEZ	Yvan	59
CASTELAIN	Pauline	59	LYSIK	François	62
COURCELLE	Gaëtan	62	METAIS	Hugo	80
COURTIES	Timothée	59	MITOWSKI	Mégane	60
DARRAS	Agathe	59	MULLIER	Aurélien	59
DARTOIS	Pauline	59	NOURTIER	Léa	59
DEBEVRE	Delphine	59	PARIS	Claire	02
DELALIEU	Adèle	02	PIETRZAK	Marie	62
DEQUINCEY	Léa	59	PHILIPPE	Léonie	80
DUFAYE	Camille	59	REVEL	Baptiste	59
HAZE	William-Oliver	59	ROBERT	Charles	02
HELBECQUE	Lauriane	62	SAMPOUX	Eugénie	59
HONVAULT	Amicie	59	TATINCLAUX	Inès	62
IMBERT	Léa	59	THILLARD	Marine	80
LAUWERS	Marie	59	TORZ	Charles	59
LECHEVREL	Agathe	60	VASSEUR	Camille	62
LEJOSNE	Chloé	62	VERDY	Camillel	62
LEPRINCE	Juliette	59	VESTE	Héloïse	62
			YVELIN	Grégoire	59

Transferts du CROPP Hauts-de-France vers un autre CROPP

Nom	Prénom	CROPP /CIROPP
DEMAZURE	Romain	GRAND-EST
HODIN	Vincent	ILE DE FRANCE
HOORNE	Nathalie	GRAND-EST
REVEL	Baptiste	CENTRE VAL DE LOIRE
SQUIBAN	Quentin	PAYS DE LA LOIRE

Transferts d'un autre CROPP vers le CROPP Hauts-de-France

Nom	Prénom	CROPP /CIROPP
ACQUART	Emeline	GRAND-EST
DELATTRE	Angèle	ILE DE FRANCE & OUTREMER
DESCAMP	Justine	PACA CORSE
DORN--GOMBA	Alizée	GRAND-EST
FAUCOMPRESZ	Guillaume	PAYS DE LA LOIRE
GANGWAR	Axelle	ILE DE FRANCE & OUTREMER
LARUE	Virginie	NOUVELLE-AQUITAINE
LEDUC	Aurore	PAYS DE LA LOIRE
LEFEVRE	Lisa	PACA CORSE
MEBTOUL	Louisa	PACA CORSE
TODA	Maxime	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Cessations d'activités

Nom	Prénom	Dép.
BRACAVAL-LHERBIER	Corinne	62
CORLAY	Emilie	62
DANJOU	Corinne	59
DELALIEU	Adèle	02
DELFOSSÉ	Sylvie	59
DHINNIN	Bérandgère	59
DESWARTE	Bernard	62
DUBOIS	Pascale	59
HAYART-CHIEUX	Régine	59
KERKHOVE	Jean-Claude	59
LANGIN	Luc	60
LESAGE	Sabine	59
MAURET	Patrick	80
RIGLAIRE	Eric	59
SEYNAEVE	Jacques-Hubert	02
VANDEVELDE	Ghislaine	59